
Université de Saint-Boniface
BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 22 mars 2022 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Mélanie Desnoyers, Catherine Kitz-Marquez, Alphonse Lawson-Héllu, Daniel Lussier, André Massicotte, Jean Piché, Lise Pinkos, Jean-Marc Ruest, Michel Trudel

Absences motivées : Carol Johnson

Absences : Sandrine Djark, Salwa Meddri, Bintou Sacko

Personnes-ressources : Peter Dorrington, Richard Fréchette, Debra Radi

Invité : Christian Perron, Directeur du recrutement et des services aux étudiants et aux étudiantes

Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Le président, Alphonse Lawson-Héllu souhaite la bienvenue à tous et à toutes ainsi qu'à notre invité, M. Christian Perron.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

BG220322-1 PROPOSITION : Lise Pinkos / Jean Piché

Que l'ordre du jour de la réunion du Bureau des gouverneurs du mardi 22 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts
Aucun conflit n'est identifié.

Section B : SÉANCE ÉDUCATIVE

B1. Projet engagement et bien-être – 2020 : Jeunesse d'expression française au Manitoba
Christian Perron, Directeur du recrutement et des services aux étudiants et aux étudiantes.

Section C : PROCÈS-VERBAL

C1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 22 février 2022

BG220322-2 PROPOSITION : Jean Piché / Michel Trudel

Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs du 22 février 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

C2. Suivis au procès-verbal de la réunion régulière du 22 février 2022
Aucun.

Section D : CABINET DE LA RECTRICE

D1. Rapport de la rectrice

La rectrice fait un sommaire de certains dossiers d'actualité présentés dans son rapport qui est structuré en suivant les quatre axes du plan stratégique :

- Dans le cadre de l'axe 1 du plan stratégique, la liste de subventions et contrats de recherche actifs en 2021-2022 est présentée à titre d'information. Les résultats sont impressionnants, surtout étant donné les limites et contraintes internes. La rectrice souligne l'augmentation du nombre de subventions provenant des trois grands conseils subventionnaires, qui se reflète dans l'augmentation des montants indirects reçus et des invitations de membres de notre corps professoral à siéger aux comités d'évaluation des conseils. Elle souligne également l'augmentation de la valeur des subventions, le financement reçu des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour deux projets de même que le fait que l'USB et ses chercheurs reçoivent des contrats de recherche;
- Initiative pour remplacer l'AGA du BG;
- Volleyball : Les Rouges remportent une quatrième bannière MCAC;
- Plan stratégique : développement des plans opérationnels;
- Revue de gouvernance : Élaboration d'une nouvelle politique et d'une procédure associée sur les divulgations;
- Coupe éthique 2022;
- Ressources humaines : Réinventer la célébration de reconnaissance;
- Cheminer vers la réconciliation : Consultation auprès de notre population étudiante;
- Cheminer vers la réconciliation : Exercice des couvertures avec l'équipe de direction;
- Réunions diverses et réseautage communautaire;
- Gestion de la pandémie : mise à jour.

Une discussion s'ensuit.

L'équipe féminine des Rouges a remporté le 6 mars dernier à Brandon le championnat provincial de volleyball, après un match riche en sensations fortes. L'équipe se prépare pour le championnat national qui aura lieu à l'Île-du-Prince-Édouard du 25 au 27 mars.

BG220322-3 **PROPOSITION** : Jean-Marc Ruest / Lise Pinkos

Que le Bureau des gouverneurs fasse une motion de félicitations auprès des membres de l'équipe féminine des Rouges de volleyball.

ADOPTÉE à l'unanimité

La rectrice passera voir l'équipe au gymnase après la réunion pour leur faire part de nos félicitations.

Section E : ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

E1. Statuts et règlements de l'Université de Saint-Boniface

Le Comité exécutif a discuté de la pertinence d'ajouter des clarifications et précisions à propos des procédures d'assemblée, notamment pour faire suite à la dernière évaluation du Bureau des gouverneurs dans laquelle on soulignait une perception de ne pas avoir assez d'occasions pour débattre des questions soulevées de même qu'en raison de questions soulevées lors des divers travaux de revue de gouvernance. Puisque l'utilisation du Code Morin fait déjà partie des Statuts et règlements du Sénat de l'Université, il est simplement recommandé que le Bureau des gouverneurs l'adopte également afin d'uniformiser les procédures d'assemblée dans toutes les instances de l'Université. Le

président souligne l'importance d'adopter officiellement le Code Morin pour que nous puissions nous y référer dès l'adoption.

La proposition d'ajouter cette précision dans les Statuts et règlements de l'Université de Saint-Boniface sera apportée à la réunion du Bureau des gouverneurs du mois de mai pour adoption afin de respecter l'avis obligatoire d'au moins quatorze jours lorsque des changements sont proposés aux Statuts et règlements de l'Université.

Il est aussi suggéré qu'un résumé des règles du Code Morin soit ajouté au Manuel du Bureau des gouverneurs et une formation sur les principes de base soit coordonnée par la secrétaire générale.

Une discussion s'ensuit quant au rôle de la secrétaire générale comme gardienne des politiques et procédures, incluant dans de potentiels cas de bris de procédures lors d'assemblée afin d'appuyer les travaux du Bureau des gouverneurs et des instances de l'Université.

BG220322-4 **PROPOSITION** : Jean Piché / Daniel Lussier

Que le Bureau des gouverneurs adopte le Code Morin afin qu'il fasse autorité dans toutes les questions de procédures qui n'apparaissent pas dans les Statuts et règlements de l'Université de Saint-Boniface.

ADOPTÉE

Section F : **BUREAU DES GOUVERNEURS**

Aucun point à discuter.

Section G : **RAPPORTS DES COMITÉS**

G1. Comités permanents

G1.a Comité exécutif – rapport en date du 15 mars 2022

Le procès-verbal de la rencontre du 15 mars 2022 est déposé à titre d'information.

Comité ad hoc de nomination

- Attendu que les modifications apportées aux Statuts et règlements de l'USB seront en vigueur le 1^{er} juillet 2022 ;
- Attendu que dans la structure actuelle, le BG n'a pas de comité de gouvernance et que ce rôle est pris en charge par le comité exécutif ;
- Attendu que le président et la vice-présidente, comme membres du comité exécutif, sont en conflit d'intérêts s'ils se représentent pour l'année suivante et ne peuvent donc pas participer aux discussions visant à recommander la présidence et vice-présidence du BG ;
- Attendu qu'il est important de mettre en place un processus crédible et transparent afin de recommander au Bureau des gouverneurs les nominations pour la présidence, la vice-présidence, les présidences ainsi que la composition des comités permanents ;

BG220322-6 **PROPOSITION** : Lise Pinkos / Jean Piché

Que le Bureau des gouverneurs crée un comité ad hoc de nomination ayant pour mandat de proposer les nominations pour la présidence du BG, la vice-présidence du BG ainsi que les présidences et la composition des comités permanents du BG pour l'année 2022-2023

et que ce comité ad hoc soit composé des membres suivants :

- 2 membres du Comité exécutif
- 1 membre du Comité de finances et d'audit
- 1 membre externe du BG qui n'est pas un membre du Comité de finances et d'audit ni du Comité exécutif
- La rectrice
- La secrétaire générale, personne-ressource

2 abstentions
ADOPTÉE

Une discussion a lieu avant de procéder au vote, notamment pour clarifier les éléments de réflexion du Comité exécutif quant à la composition proposée qui exclue les membres internes du BG et l'idée d'ajouter des membres sans droit de vote. La secrétaire générale suggère que le nouveau Comité de gouvernance soit chargé d'étudier cette question l'année prochaine.

On distribue un formulaire pour que les membres du BG puissent indiquer leur intérêt à servir au Comité ad hoc de nomination et les remettre à la secrétaire générale avant la fin de la réunion.

Une réunion extraordinaire du Comité exécutif sera convoquée pour repasser les noms des membres intéressés de siéger au Comité ad hoc de nomination. Un vote électronique du BG se fera afin de confirmer la membriété du Comité ad hoc de nomination qui s'occupera par la suite de lancer le sondage *Intérêt à servir en 2022-2023*.

Voyages de la rectrice

La rectrice présente quelques éléments de contexte sur son plan de voyages proposé en 2022-2023, voyages qui sont en lien avec la représentation de l'USB à des conseils d'administration qui jouent un rôle clé pour les universités et collèges. La rectrice souligne qu'elle a choisi l'option de participer virtuellement à la réunion d'avril d'Universités Canada.

La rectrice quitte la réunion à 18 h.

BG220322-7 PROPOSITION : Lise Pinkos / Jean Piché

Que le Bureau des gouverneurs approuve le plan de voyages de la rectrice pour l'année universitaire 2022-2023, tel que présenté.

Une discussion s'ensuit, notamment à savoir si le budget devrait être bonifié et pour souligner l'importance que la rectrice puisse participer à ces réunions.

BG220322-8 AMENDEMENT À LA PROPOSITION : Daniel Lussier / Jean-Marc Ruest

Que le Bureau des gouverneurs approuve le plan de voyages de la rectrice pour l'année universitaire 2022-2023 au montant de 11 500 \$ pour les voyages identifiés.

ADOPTÉE

La rectrice rejoint la réunion à 18 h 06.

L'horaire des réunions 2022-2023 est déposé à titre d'information.

G1.b Comité de finances et d'audit – rapport en date du 10 mars 2022
Le procès-verbal de la rencontre du 10 mars 2022 est déposé à titre d'information.

BG220222-9 PROPOSITION : Daniel Lussier / André Massicotte
Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 18 h 10.

ADOPTÉE

Section H : HUIS CLOS
H1. Nomination au Comité de retraite

Peter Dorrington, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et Richard Fréchette, vice-recteur, administration et finances quittent la réunion à 18 h 10.

H2. Initiatives ponctuelles

BG220222-10 PROPOSITION : Lise Pinkos / Jean-Marc Ruest
Que le Bureau des gouverneurs retourne en session régulière à 18 h 55.

ADOPTÉE

Daniel Lussier quitte la réunion à 18 h 55.

Section I : POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS
Aucun.

Section J : AFFAIRES NOUVELLES
Aucune.

Section K : ÉVALUATION DU BUREAU DES GOUVERNEURS
Le président indique que tous les membres présents à la réunion du mois de février ont complété le sondage. Les commentaires indiquaient qu'il y a une perception de ne pas avoir assez d'occasions pour débattre des questions soulevées. La solution mise de l'avant pour aider est d'adopter le Code Morin portant sur les procédures d'assemblée. Ceci a été discuté au point E1 de la réunion.

Il a été suggéré par le Comité exécutif que le nouveau Comité de gouvernance soit chargé l'an prochain de revoir le questionnaire C : *Rétroaction pour la présidence du Bureau des gouverneurs*. Il y aurait intérêt d'agglutiner des questions pour reformuler avec l'objectif de bien évaluer en fonction du rôle confié à la présidence.

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION
L1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le **mardi 31 mai 2022 à 16 h 30** en présentiel.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE
Jean Piché propose la levée de l'assemblée à 18 h 56.

La rectrice rejoint la réunion à 18 h 57.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alphonse", with several horizontal lines drawn through it.

Alphonse Lawson-Héllu

La secrétaire générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Debra Radi", written in a cursive style.

Debra Radi